



Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes

LIVRET DE L'ÉVÈNEMENT

MARDI 13 JUIN 2023

La Marbrerie - Montreuil

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Animation de la journée assurée par :
Louise Turret, productrice radio et écrivaine, spécialiste des questions d'éducation

9H30 ACCUEIL DES PARTICIPANT(E)S

10H00 OUVERTURE

« Allocution introductive par **Augustin Vicard**, directeur de l'INJEP

10H20 PRÉSENTATION DU PROGRAMME FEJ « PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ENVERS LES JEUNES »

« **Roxane Bricet**, économiste, chargée d'études et d'évaluation, INJEP

« **Samuel James**, sociologue, chargé d'études et d'évaluation, INJEP

10H35 TABLE RONDE 1 : SENSIBILISER AUX INÉGALITÉS ET AUX DISCRIMINATIONS

Genre et sexualités en milieu rural

« **Lucie Martin**, secrétaire nationale, Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)

Prévention et lutte contre les discriminations dans le monde agricole

« **Karine Meslin**, sociologue, Groupe étude et recherche sociales (GERS)

« **Jeunesse pour l'égalité** », informer sans enfermer

« **Constance Monnier**, cheffe de projet, Observatoire des inégalités

« **Karine Sage**, consultante associée, Quadrant Conseil

11H35 PRÉSENTATION DES JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS DU DÉFENSEUR DES DROITS (JADE)

« **Anaïs Aïdara**, chargée de mission programme JADE au Défenseur des droits

« **Lucy Letellier et Yanis Aissani**, Jeunes ambassadeurs des droits

11H45 TABLE RONDE 2 : AGIR SUR LES DISCRIMINATIONS DANS L'ORIENTATION DES JEUNES

Lutte contre les inégalités et les discriminations multifactorielles à l'orientation scolaire

« **Marie-Christine Cerrato-Debenedetti**, directrice Mission ville inclusive et lutte contre les discriminations, ville de Villeurbanne

« **Eric Cediey**, directeur, ISM Corum

Aidons les jeunes à devenir acteur de leur parcours d'orientation professionnelle

« **Olivier Vigneron**, délégué général, Réseau Etincelle

« **Jean-François Giret**, directeur de l'Institut de recherche sur l'éducation, Université de Bourgogne

12H30 PAUSE DÉJEUNER ET STANDS

Stands à parcourir des équipes projets du programme APDISCRI2
+ Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Défenseur des droits.

14H00 TABLE RONDE 3 : AGIR AVEC LES PROFESSIONNEL(LE)S POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Discriminations vécues de jeunes de quartiers populaires de l'agglomération grenobloise et d'autres territoires métropolitain ou de banlieue : articuler lutte et prévention des discriminations liées à l'origine ethnique supposée et au territoire

« **Sophie Ebermeyer**, chargée de mission Égalité lutte contre les discriminations, Grenoble Alpes Métropole

« **François Cathelineau**, directeur des études, Agence Phare

Le Projet TALENT : Technique d'Accompagnement vers L'ENTreprise

« **Saida Jalloux**, conseillère, Mission Locale Jeunes du Bassin chambérien

« **Yannick L'Horty**, professeur d'économie, Université Gustave Eiffel, Fédération TEPP-CNRS

Un engagement national des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations

« **Nathalie Robert**, référente nationale lutte contre les discriminations pour le réseau des Missions Locales (mission déléguée UNML)

« **Yannick L'Horty**, professeur d'économie, Université Gustave Eiffel, Fédération TEPP-CNRS

Recherche-action sur les pratiques professionnelles des enseignant.e.s

« **Sabri Djellouli**, responsable du pôle Engagement Léo Lagrange Centre Est

« **François Cathelineau**, directeur des études, Agence Phare

15H25 QUE SONT-ELLES DEVENUES ?

Retour sur l'expérimentation « 60 secondes pour convaincre »

« **Saïd Hammouche**, fondateur du groupe Mozaïk RH et conseiller au CESE

15H45 TABLE RONDE 4 : CROISER LES REGARDS

« **George Pau-Langevin**, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité du Défenseur des droits

« **Mathias Dreyfuss**, délégué adjoint, délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

« **Fabrice Dhume**, sociologue, professeur à l' UC Louvain (ESPO / IACS – GIRSEF)

« **Maëlle Nizan**, vice-présidente de la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)

16H45 CLÔTURE DE LA JOURNÉE

« **Augustin Vicard**, directeur de l'INJEP

L'EXPÉRIMENTATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il existe différentes définitions de la notion d'expérimentation que cela soit du point de vue littéral, dans une acception scientifique, ou encore dans le registre politique.

Pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), l'expérimentation consiste en une innovation de politique sociale, initiée dans un premier temps à une échelle limitée compte tenu des incertitudes relatives à son efficacité. L'objectif d'une expérimentation est d'étudier les conditions de mise en œuvre d'un dispositif et d'en mesurer les effets dans l'optique de l'essaimer, dans son ensemble ou en partie.

Expérimenter pour le FEJ c'est :

un projet innovant porté par une équipe projet
+
une évaluation menée par une équipe de scientifiques
=
une expérimentation

Le FEJ : une démarche inédite

L'expérimentation s'appuie sur un partenariat original entre le FEJ en tant que service de l'Etat et des acteurs et actrices des secteurs public et privé qui partagent le même objectif : celui d'agir en vue d'améliorer la situation des jeunes au travers de la démarche expérimentale.

Le FEJ agit selon deux logiques :

- une **logique descendante (top-down)** quand des expérimentations sont lancées par le gouvernement pour tester une politique avant de la généraliser ;
- une **logique ascendante (bottom-up)** lorsque les acteurs et actrices de terrain du champ de la jeunesse sont sollicités par le biais d'appels à projet pour proposer des dispositifs à partir de leur expérience, et pour les tester.

De manière schématique, la démarche du FEJ peut être résumée en **3 étapes fondamentales** de l'expérimentation :

- explorer un problème via des recherches, études et testings ;
- faire remonter des idées et des actions pour en évaluer les effets et les conditions de mise en œuvre ;
- tester une hypothèse essaimable et en évaluer l'impact.

LES ENSEIGNEMENTS DU PREMIER PROGRAMME DU FEJ

« MISE EN ÉVIDENCE DE DISCRIMINATIONS ENVERS LES JEUNES »

En 2014, le FEJ lance un programme visant à étudier et à mettre en lumière les discriminations subies par les jeunes. Il s'agit de **documenter l'existence de discriminations du fait du jeune âge dans les étapes d'accès à l'autonomie**, tout en incluant dans l'analyse d'autres critères de discriminations qui apparaissent particulièrement prégnants dans les expériences juvéniles (sexe, origine, lieu de résidence).

Pour cela, quatre terrains sont investigués par différentes équipes de recherche. Ces travaux permettent de mieux comprendre les expériences de discrimination vécues par les jeunes au moment de leur accès à l'autonomie dans des domaines jusqu'alors peu explorés.

Réaliser un stage de troisième, un apprentissage ou la formation de son choix, accéder à la mobilité par l'achat et l'assurance d'un véhicule d'occasion, accéder à l'hébergement de loisirs, souscrire à une complémentaire santé, avoir un logement, ou accéder à l'entrepreneuriat sont autant d'étapes importantes dans la trajectoire d'un ou une jeune qui ont fait l'objet de travaux dans le cadre de ce programme.

Les différentes méthodes (testings, comparaison de populations et enquêtes de victimation) et le croisement de regards pluridisciplinaires (économistes, sociologues et psychologues) permettent de produire des connaissances sur les mécanismes et systèmes de discrimination.

Les recherches montrent que l'âge n'est pas un critère discriminant à lui seul. En revanche, **l'origine supposée (maghrébine ou africaine subsaharienne notamment), le territoire (stigmatisé), le sexe ou la combinaison de ces critères sont discriminants sur la majorité des terrains enquêtés**. Certains et certaines jeunes, notamment celles et ceux pouvant faire l'objet d'un cumul de critères, seraient donc victimes d'expériences de discrimination répétées freinant leur insertion (James et Kerivel, 2019, Kerivel, 2018).

EXPÉRIMENTER POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ENVERS LES JEUNES

Le FEJ lance en 2018 un programme visant à mettre en place des actions pour combattre les phénomènes de discrimination envers les jeunes.

Les **9 projets retenus** se déroulent dans l'hexagone, d'autres programmes du FEJ étant spécifiquement dédiés aux Outre-mer.

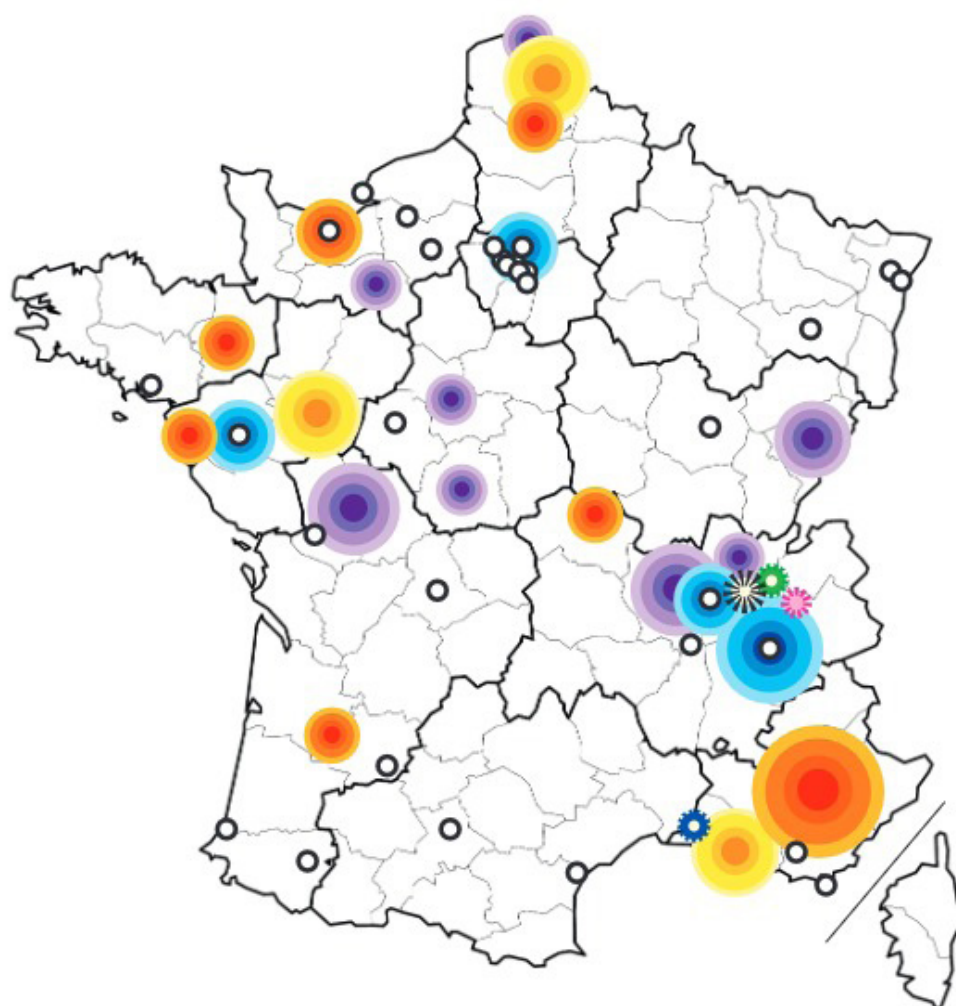
Ces 9 expérimentations interviennent à plusieurs niveaux :

- **En amont, par des actions de prévention** s'attachant à agir sur les actes et les pratiques d'exclusion basés sur des critères discriminants. Ces actions peuvent se traduire par la conception d'actions de formation et d'information ou le développement d'outils de sensibilisation aux discriminations.
- **En aval, par la mise en place d'actions de lutte contre les discriminations** s'inscrivant dans une démarche d'aide et d'accompagnement des victimes, des professionnel(le)s et des témoins.

Depuis plusieurs années, les travaux ont mis en évidence le caractère systémique des discriminations. Ainsi, les dispositifs soutenus agissent aux **différentes étapes auxquelles elles peuvent apparaître et sur les différentes parties prenantes du système** : jeunes victimes mais aussi jeunes témoins voire potentiellement auteurs et autrices de discriminations, structures et professionnel(le)s qui accompagnent les jeunes, lorsqu'ils agissent en appui auprès de jeunes susceptibles de faire l'objet de discriminations ou en tant que potentiel(le)s auteurs et autrices de discriminations.

Plusieurs expérimentations visent à prévenir et lutter contre les discriminations dans le cadre scolaire, certaines se concentrant plus particulièrement sur le moment de l'orientation et du stage professionnel de 3^{ème}. D'autres expérimentations s'inscrivent dans le champ de l'accès à l'emploi. Une expérimentation a également pour objectif de créer et diffuser un outil pédagogique pour sensibiliser et alimenter la réflexion des jeunes autour de la question des discriminations. Deux expérimentations proposent des outils de lutte contre les discriminations à partir de la conception d'un réseau de veille et vigilance permettant d'identifier les difficultés propres à certains territoires.

CARTE DES TERRITOIRES DES 9 EXPÉRIMENTATIONS



- Observatoire des inégalités
- ⚙️ Lycée Agricole Privé Meynes-Gard
- 🌱 Pôle Engagement (Léo Lagrange Centre Est)
- 🌸 Mission Locale Jeunes du Bassin chambérien
- ☀️ Ville de Villeurbanne
- 🌀 Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
- 🔆 Réseau Etincelle
- 🔥 Association Régionale des Missions Locales de Provence Alpes Côte d'Azur
- 🌊 Grenoble Alpes Métropole

POUR ALLER PLUS LOIN

Les expérimentations et les rapports des équipes sont à
retrouver sur :

experimentation-fej.injep.fr

telemaque.injep.fr

Des travaux publiés par l'INJEP :

- James S., Bricet R., 2021, **Regard sur l'expérimentation sociale. Enquête auprès des porteurs de projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)**, Notes thématiques.
- Kerivel A., 2018, « **Des jeunes discriminées au moment de leur insertion sociale. Résultats de deux études et de deux testings lancés par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, (FEJ)** », INJEP Notes et rapports/Note thématique.
- Kerivel A., James S., 2018, **L'expérimentation sociale : étapes et méthodes d'évaluation**, Fiches repères.
- Kerivel A., James S., 2019, **Lutter contre les discriminations et les inégalités. Enseignements du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse**, La Documentation française, Paris.

A retrouver sur : www.injep.fr

Livret rédigé par Roxane Bricet, Antoine Grévin et Samuel James